



Ville de
Kingersheim

Débat d'Orientation Budgétaire

Pour l'Exercice Budgétaire 2009

Conseil Municipal du 18 février 2009

Laurent RICHE, Adjoint au budget et aux finances



Cadre « Réglementaire »

- La loi de 1992 relative à l'administration territoriale de la République rend obligatoire chaque année un débat spécifique, appelé Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.), dans les communes de plus de 3 500 habitants.
 - Ce débat se déroule sur la base d'un Document d'Orientations Budgétaires présenté par le Maire et remis à l'ensemble du Conseil Municipal.
 - Son objectif est de définir les grandes lignes d'investissement et de fonctionnement pour l'année ainsi que la politique fiscale correspondante.
- Les orientations concernent le budget principal Ville et les différents budgets annexes correspondants aux différents services mis en œuvre par la collectivité (service municipal de l'eau, transport de personnes, ...).
- Pour l'exercice 2009, ce Débat d'Orientation Budgétaire s'inscrit, comme dans toutes les communes et structures intercommunales, dans un contexte de début de mandat. **A Kingersheim (comme en 2002), il a été réalisé au préalable un Débat d'Orientations de Mandat, le 26 novembre 2008, sur les prévisions pluriannuelles de réalisation du programme municipal.**



Dépendance de l'environnement «externe»

- Evolution de l'inflation
 - En Décembre 2008 l'inflation est de 1%. La variation de l'indice des prix sur un mois est de -0.2%.
 - Sur l'année 2008 l'inflation moyenne est de 2,8% avec de fortes fluctuations tout au long de l'année. Certaines familles de produits ont assez fortement augmenté:
 - Les produits alimentaires + 5,1%
 - L'énergie pour le chauffage domestique + 9,6%
 - Les carburants + 12,1%





Dépendance de l'environnement «externe» (suite)

- Loi de finances (PLF) 2009
 - Chaque année la loi de finances vient apporter des modifications aux règles régissant l'établissement des budgets locaux.
 - **Concours financiers de l'Etat:**
 - Pour 2009, la principale mesure concernant les collectivités locales porte sur l'élargissement du périmètre de l'enveloppe normée et la modification des modalités de son évolution.
 - Afin de mieux associer les collectivités à l'effort de maîtrise de la dépense publique, **les concours financiers versés par l'Etat aux collectivités n'évolueront que de 2 %.**
 - **Modification de la règle d'indexation de la DGF :**
 - A compter de 2009, la DGF progressera comme l'inflation prévisionnelle associée au projet de loi de finances, soit + 2 % pour 2009, la référence à la croissance économique étant abandonnée.
 - A cela s'ajoutera l'effet population suite au recensement.

- Tensions sur les frais financiers
 - Dans le contexte financier très perturbé et avec un marché extrêmement volatile, les collectivités devront rester très rigoureuses dans leurs engagements.
 - Compte tenu du renchérissement des financements, il s'agira donc:
 - d'adapter le niveau des investissements à cette situation nouvelle
 - et d'être attentif et réactif aux mouvements du marché.



Dépendance de l'environnement «externe» (suite)

- Le plan de relance gouvernemental (les mesures relatives au FCTVA)
 - Mécanisme proposé par le Gouvernement
 - Le FCTVA 2008 (qui aurait dû être versé en 2010) sera versé en 2009 pour les collectivités qui s'engagent à augmenter en 2009 leurs dépenses réelles d'équipement par rapport à la moyenne des dépenses 2004-2007.
 - Condition du dispositif
 - **Seules les collectivités qui s'engagent à réaliser plus d'investissements en 2009 que la moyenne des dépenses réelles d'investissement 2004-2007 bénéficieront de l'avance d'un an.** A noter que:
 - les crédits des reports d'opération de 2008 sur 2009 sont acceptés
 - le budget Ville et les budgets annexes sont pris en compte dans les calculs
 - Les collectivités s'engagent par la voie d'une convention signée avec le Préfet, avant le 15 avril 2009.
 - Modalités de suivi
 - Le Préfet assurera un suivi de la réalisation des dépenses d'équipement de la collectivité tous les 3 mois pour jouer un rôle d'alerte en cas de retard.
 - ☞ Si la collectivité a respecté son engagement, elle continue de percevoir le FCTVA avec un an d'avance (FCTVA 2009 versé 2010).
 - ☞ Si elle n'a pas respecté son engagement, elle perd le bénéfice de l'avance. Dans ce cas, elle ne perçoit pas de FCTVA en 2010.



Dépendance de l'environnement «externe» (suite)

- Le plan de relance gouvernemental => Cas de la Ville de Kingersheim

| | | |
|------------------------------------|--|--------------------|
| Budget Ville et Budgets Annexes | Moyenne des dépenses d'équipement 2004-2007 | 4 139 230 € |
| | Dépenses d'équipement prévues aux BP 2009 | 3 018 950 € |
| | Reports 2008 | 3 997 897 € |
| | Total dépenses 2009 | 7 016 847 € |

- La ville remplit donc les conditions:
 - Le FCTVA initialement prévu est de 450 000 €
 - Le FCTVA anticipé serait d'environ 350 000 € pour 2009, soit au total 800 000 € pour le budget principal



Principaux enjeux locaux

- Démarche budgétaire communale pluriannuelle
 - Dans une période encore plus incertaine que les années précédentes, un plan de route pluriannuel permet d'anticiper et de s'adapter à toutes évolutions de la collectivité, en gardant le cap fixé en début de mandat => c'est l'objectif de la prospective pluriannuelle 2008 - 2014 débattue lors du Conseil Municipal du 26 novembre 2008.
- Situation économique
 - Compte tenu de la situation économique et financière tendue, il convient de maintenir un niveau d'investissement adapté.
 - => Orientations de Mandat lors du Conseil Municipal du 26/11/2008 (voir transparent n°14).
- Territoires et intercommunalité
 - **L'intercommunalité** constitue une échelle pertinente pour mener à bien des politiques publiques qui dépassent le seul cadre communal (politiques économiques, environnementales, aménagement du territoire, ...):
 - En 2004, elle a dessiné le contour d'un nouvel environnement de collaboration dans des domaines dont la compétence a été transférée de la ville à la CAMSA **et les bénéficiaires sont concrets (exemple: extension conséquente de l'offre périscolaire pour les activités et cantines)**.
 - Au cours de l'année 2009, sera débattue l'évolution de l'intercommunalité dans la région mulhousienne. Le dessein d'une agglomération élargie pourra, le cas échéant, impacter les politiques publiques communales.



Principaux enjeux locaux (suite)



- Environnement
 - Il s'agit, dans la continuité du mandat précédent, de **répondre notamment aux nouveaux défis** mis en lumière notamment par le « Grenelle de l'environnement » au niveau national et le Plan Climat de la CAMSA au niveau territorial, dans un contexte toujours plus contraint.
 - Il reste néanmoins à intégrer les derniers échanges et débats qui, lors du Grenelle de l'environnement, ont mis en évidence l'importance de l'isolation des bâtiments. Il serait donc opportun à Kingersheim de poser des actes sur l'efficacité énergétique des bâtiments communaux. **Un chantier municipal d'efficacité énergétique s'inscrirait à la fois:**
 - dans les objectifs du Grenelle de l'environnement et du Plan Climat Territorial
 - dans le soutien à l'émergence de l'économie verte suscité par le pôle de compétence basse énergie de la région mulhousienne
 - dans le soutien aux entreprises locales du bâtiment
 - dans les orientations générales du mandat qui visent à la recherche optimale d'économie budgétaire et en particulier dans les charges de fonctionnement
 - Un diagnostic consolidé des bâtiments publics a pour objet de mettre en perspective un chantier important d'isolation des bâtiments et de recours aux énergies renouvelables. Il serait proposé au Conseil Municipal, après avoir identifié les besoins et les chiffrages, et sans renoncer à l'architecture générale de notre contrat municipal, de réfléchir à une réorientation du programme d'investissement.



Contexte budgétaire communal

- Réalisation du programme d'investissements prévu au précédent budget 2008
 - **Il s'agit d'un programme d'environ 2,4 M€ hors reports (6,1 M€ avec les reports):**
 - Construction club house pour le CCK et le FCK
 - En investissements courants, les travaux et opérations inscrits au budget 2008 ont été réalisés dans les domaines suivants :
 - Travaux d'éclairage public (notamment place de la Libération),
 - Travaux de bâtiments :
 - » Changement de la chaufferie du site de l'école du Centre
 - » Travaux de couverture à l'école des Perdrix et différents travaux dans les écoles
 - » Création d'auvent pour les bouliste (2^{ème} tranche)
 - » Poursuite des travaux de rénovation du CTM
 - » Mise en conformité des ERP
 - » Réfection des sols amortissant des aires de jeux et maintenance des équipements et bâtiments sportifs
 - Mobilier et informatique pour les écoles, les services de la mairie, matériel sportif et associatif
 - Remplacement de matériels pour les espaces verts, véhicules propres
 - ➔ Pour la plupart, ces investissements concourent à la lutte contre le réchauffement climatique et répondent ainsi aux objectifs fixés par le Plan Climat de la CAMSA

Ces informations de réalisations du budget Ville 2008 sont données sous réserves de confirmation lors de la présentation du Compte Administratif.



Contexte budgétaire communal (suite)

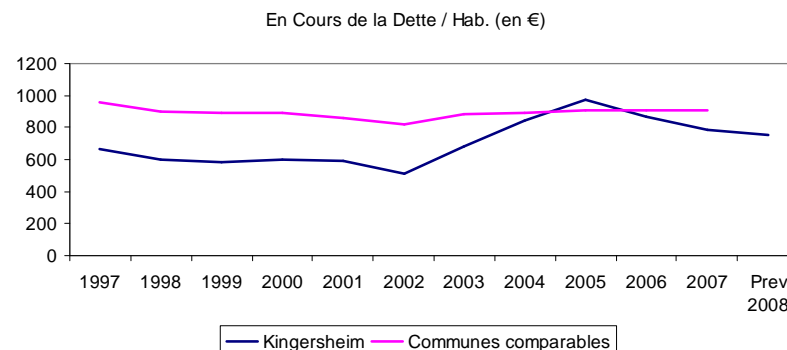
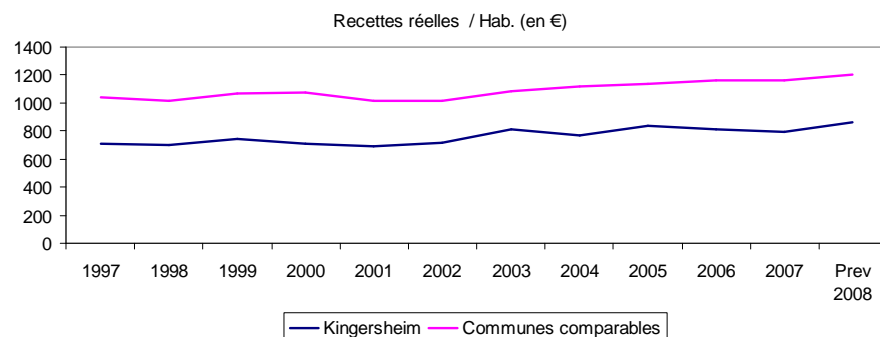
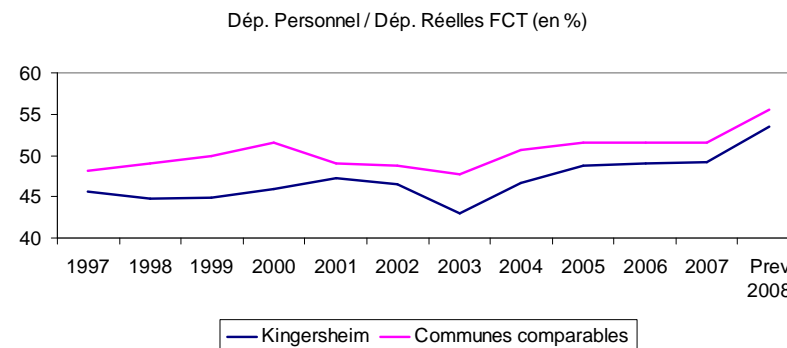
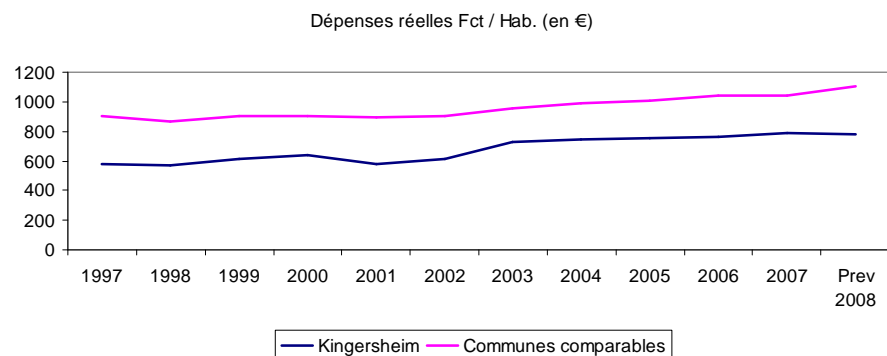
- Financement des investissements prévu au précédent budget 2008 :
 - Le volume global des dépenses d'équipement approchait pour 2008, les 6,1 M€y compris les reports (auxquels il convient de rajouter 495 K€pour le remboursement de la dette).
 - Là encore, il s'agit de l'empreinte de la fin d'un programme d'investissement très important réalisé sur le précédent mandat.
 - Pour le financement de ces investissements :
 - Les subventions inscrites en 2008 représentaient 384 K€(hors reports): 471 K€ont été perçus sur les projets réalisés.
 - Les dotations de l'Etat (FCTVA, TLE) représentent 493 K€
 - L'autofinancement exact reste à déterminer en fonction du résultat de l'exercice.
 - Un emprunt de 2 M€à taux fixe a été réalisé.

Ces informations de réalisations du budget Ville 2008 sont données sous réserves de confirmation lors de la présentation du Compte Administratif.



Contexte budgétaire communal (suite)

- Section de fonctionnement - Suivi des indicateurs de référence

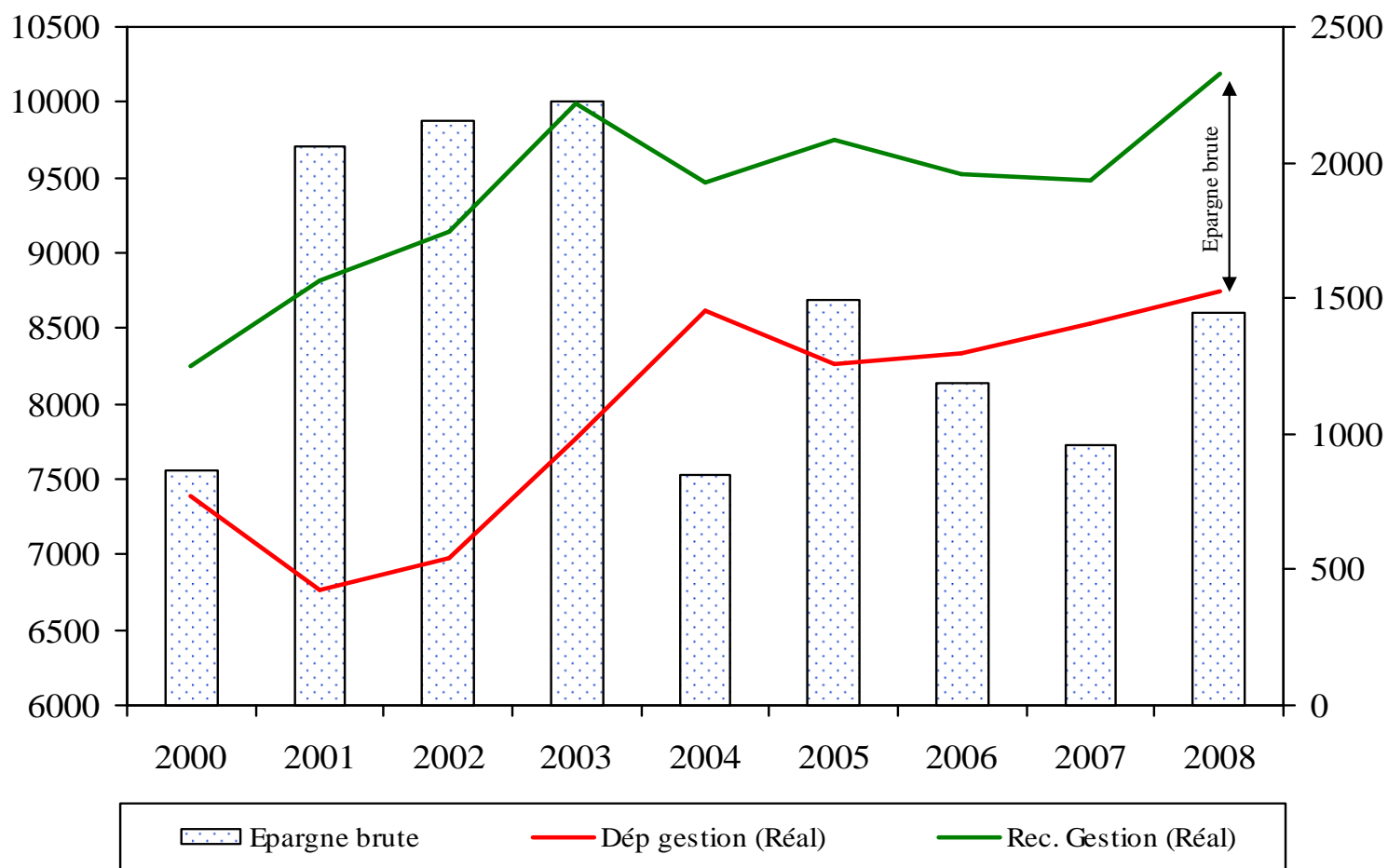


➤ Les chiffres officiels « consolidés » des indicateurs pour les communes comparables (pour le réalisé 2008) ne sont pas encore connus



Contexte budgétaire communal (suite)

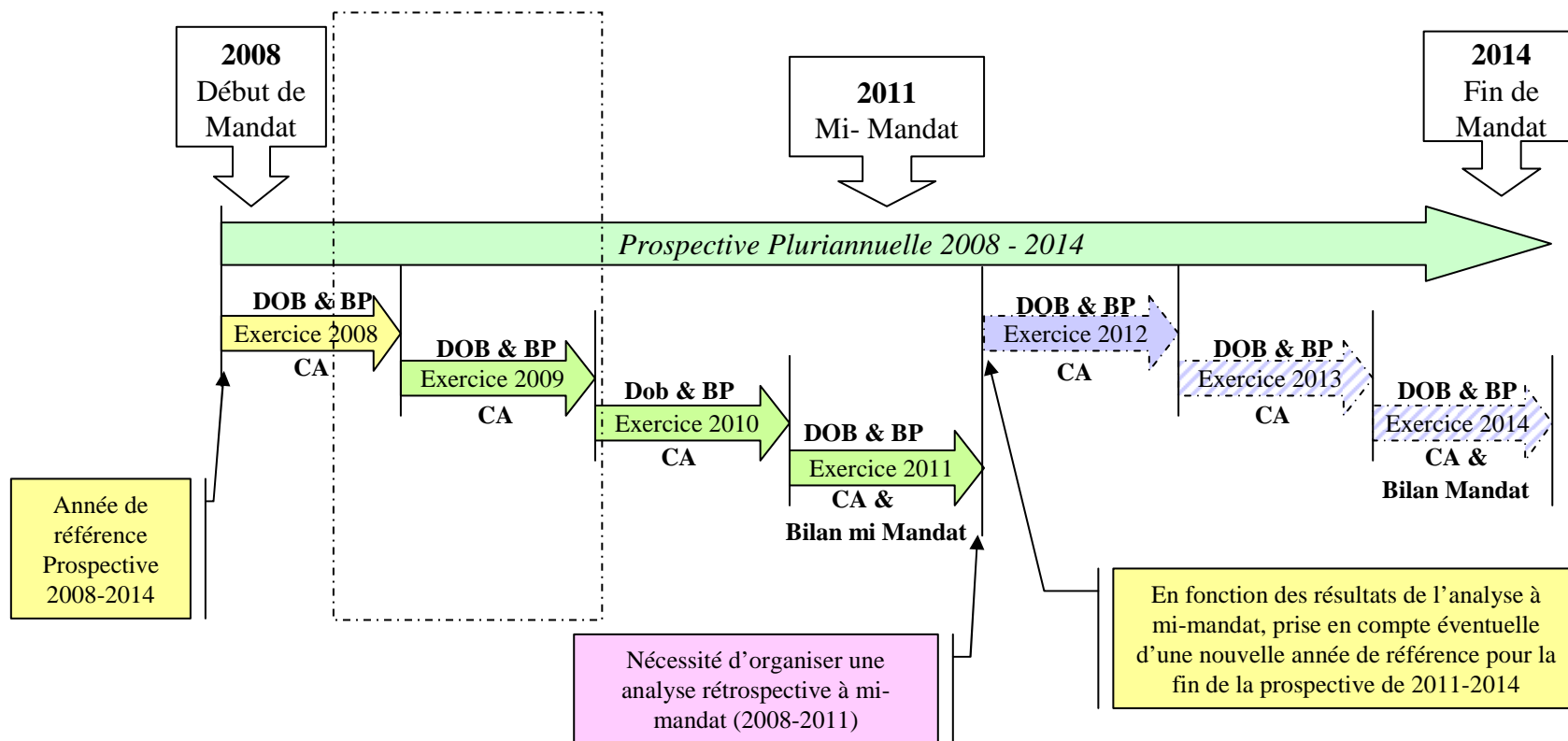
- Résultats de gestion prévisionnels 2008





Orientations pluriannuelle 2008 -2014

- «Actes» budgétaires du Mandat 2008 - 2014





Orientations pluriannuelle 2008 -2014 (suite)

- Le 26 novembre 2008, les élus du Conseil Municipal ont débattu sur différents scénarios d'orientations pour le mandat 2008 - 2014, dans le souci d'un juste équilibre.
- En effet, dans cette période qui s'annonce à la fois préoccupante pour tous et difficile pour chacun, il fallait faire le choix d'une politique équilibrée, en capacité de conjuguer 3 préoccupations majeures:
 - Avoir le souci de la meilleure préservation du pouvoir d'achat de nos concitoyens (tenir compte du contexte général)
 - Assurer le « pouvoir faire » de la collectivité tant dans la politique de développement durable que dans le service aux habitants
 - Soutenir la dynamique économique locale par un programme d'investissement ambitieux
- Le scénario pluriannuel qui a été retenu dans le cadre du DOM est la traduction programmatique et financière de la volonté affichée de la ville de trouver le juste équilibre entre ces 3 enjeux majeurs.

Scénario pluriannuel retenu lors du
Conseil Municipal du 26 novembre 2008



Orientations pluriannuelle 2008 -2014 (suite)

- Les éléments clés du scénario pluriannuel retenu lors du DOM en fonctionnement
 - Une évolution des charges générale à 0% pour 2009 / 2010, pour tenir compte du contexte actuel, avec comme challenge de maintenir la qualité de service en recherchant partout des niches d'économies, puis pour 2011 et années suivantes 2% par année.
 - Une hausse des dépenses de personnel maîtrisée à 3% maximum par année.
 - Une hausse des subventions de 2% par année.
 - Une augmentation estimative des dotations de l'Etat de 1% en moyenne par année.
 - Une évolution des bases de 5 % en 2009 et 2010, puis de 4 % pour les années suivantes du mandat (au regard de la moyenne d'évolution des 5 dernières années).
 - Pour obtenir un produit global perçu pour la collectivité, sur 6 ans, estimé à 1,85 M€, une évolution de la fiscalité qui porterait en projection au maximum les taux de fiscalité en 2014 (*le niveau de lissage sera à apprécier chaque année*):
 - Taxe habitation: 13,68 prévisionnel (11,03 en 2008)
 - Taxe Foncier Bâti: prévisionnel 19,38 prévisionnel (15,63 en 2008)

Scénario pluriannuel retenu lors du
Conseil Municipal du 26 novembre 2008



Orientations pluriannuelles 2008 -2014 (suite)

- Les éléments clés du scénario pluriannuel retenu lors du DOM en investissement
 - **Un volume total des investissements de 15,30 M€**
 - Pour mémoire, les volumes d'investissements précédemment réalisés:
 - 22 M€ pour la période 2002 - 2007
 - 10,5 M€ pour la période 1995 - 2001
 - **Investissements courants:**
 - 2009 / 2010 : limitation des investissements courants à 1M€/an indexé
 - 2011 / 2012 / 2013: 1,2 M€/an indexé, pour arriver en 2014 à 1,5 M€
 - **Investissements structurants: un lissage dans le temps**
 - 2009/2010 : pause des investissements structurants : 1,94 M€
 - 2011/2012/2013/2014: réalisation du programme d'investissements (5,9 M€)
 - Un taux de subventionnement attendu des partenaires de 10% en moyenne sur les investissements.
 - Un FCTVA à 15 % dans les conditions actuelles, mais en tenant compte maintenant du dispositif du Plan de Relance.
 - Une annuité nouvelle estimée, sur 6 ans, de 3,18 M€, sur la base d'un recours à l'emprunt à un taux fixe de 5,5 %.

Scénario pluriannuel retenu lors du
Conseil Municipal du 26 novembre 2008



Orientations budgétaires 2009 Budget «Ville»

- Pour 2009, respect de la prospective pluriannuelle 2008 - 2014
- En fonctionnement:
 - L'environnement budgétaire nécessite, comme en 2008, une maîtrise de l'évolution des charges de fonctionnement (hors intérêts de la dette et dotations aux amortissements) sans actions nouvelles.
 - **Les charges seront proches de 9 M€ (hors charges financières) et respectent le choix du scénario retenu dans le DOM** (voir pages précédentes)
 - Les produits de fonctionnement doivent être ajustés en fonction de la fiscalité et de l'évolution des bases.
 - Pour 2009, la prospective tablait sur une évolution des bases fiscales de 5 % (moyenne des 5 dernières années) => en attente de la notification définitive des bases par les services fiscaux.
 - Quant à l'évolution des dotations de l'Etat et principalement de la DGF, l'estimation prudente était de 1 %. L'augmentation de la population officialisée en 2009 se traduit par une évolution favorable de la DGF (+ 9 %).
 - Actuellement, au regard des éléments précités et telle qu'annoncé lors du DOM, une évolution des taux de fiscalité locale sera certainement nécessaire.



Orientations budgétaires 2009 Budget «Ville» (suite)

- Même si les 2 années 2009 & 2010 affirment une pause dans les investissements, après un précédent mandat très productif, les investissements inscrits en 2009 répondent au plan de relance gouvernemental et aux objectifs majeurs suivants :
 - S'engager résolument dans une politique de développement durable (Plan CLIMAT)
 - Transmettre un patrimoine de qualité aux générations futures
 - Améliorer les conditions de la pratique sportive
 - Contribuer à l'épanouissement des enfants
 - Favoriser le mieux vivre ensemble
 - Embellir le cadre de vie
- Hors reports, l'ensemble des dépenses d'équipements pour l'exercice 2009 représente un programme de près de 2,1 M€



Orientations budgétaires 2009 Budget «Ville» (suite)

- En investissement:
 - Pour 2009 se poursuivra le projet de la rénovation de la salle des fêtes engagé en 2008 (report de crédits).
 - Par ailleurs pour les autres projets structurants (Plan Foot et Parc Public) , seules les études seront lancées.
 - Les travaux de rénovation du CTM quant à eux se poursuivront.
 - Outre ces projets, les investissements s'inscrivent selon les orientations prévisionnelles :
 - acquisitions foncières (100 K€),
 - éclairage public et voirie (190 K€)
 - entretien du patrimoine y compris écoles (307 K€)
 - équipements administratifs (133 K€)
 - équipements du patrimoine (191 K€)
 - équipements techniques et sécurité (176 K€)

- Quelques exemples d'investissements répondant aux objectifs précités :
 - équipement véhicules propres (63 K€)
 - mise en conformité ERP (85 K€)
 - poursuite travaux dans les écoles et salles communales (140 K€)
 - ...



Orientations budgétaires 2009 Budget «Ville» (suite)

- Aux investissements prévisionnels 2009, s'ajouteront des subventions d'équipement pour un montant de 70 K€
- Un objectif de financement des investissements par:
 - un niveau de subvention prévu de l'ordre de 210K€(soit 10% du montant des investissements) et des dotations et ressources diverses proches de 1,3M€(effet plan de relance)
 - un appel à l'emprunt qui devra tenir compte des besoins de financement des investissements et de l'évolution des marchés financiers.



Orientations 2009 Budgets Annexes

- Budget annexe Service Municipal de l'Eau
 - Débat d'Orientations Budgétaires déjà organisé lors du Conseil Municipal de 21 janvier 2009
- Budget annexe Zone d'Activités
 - Pas de budget annexe en 2009, ce budget étant clos en 2008.
 - Seule la présentation du Compte Administratif 2008 sera présentée en mai 2009
- Budget annexe transport de personnes
 - La Ville de Kingersheim est propriétaire d'un bus, utilisé exclusivement à titre gratuit, destiné à satisfaire les besoins suivants :
 - transport des enfants des écoles vers la cantine, la bibliothèque, le zoo de Mulhouse, la ludothèque de Pfastatt, ou à des spectacles ou des sites dans les communes proches,
 - transport des personnes âgées une fois par semaine dans les grandes surfaces proches, et à des excursions certains mercredis,
 - transport du centre de loisirs ou d'accueil périscolaire dans les communes environnantes,
 - transport occasionnel de personnel ou d'élus.
 - Ce service doté de l'autonomie financière doit faire l'objet d'un budget annexe. L'exercice 2008 constitue la 5ème année d'existence de ce budget.